

LA GRAPPE D'AUTAN

La gazette technique du bassin Sud-Ouest

L'édito

L'essor des effervescents et notre engagement pour les Bulles du Sud-Ouest

Le marché des vins effervescents connaît une croissance soutenue, porté par une demande accrue des consommateurs en quête de diversité et d'accessibilité. La dynamique actuelle offre une opportunité unique aux producteurs du Sud-Ouest de se positionner avec une identité propre. C'est dans cette optique, avec l'accompagnement de la DRAAF Occitanie, que s'inscrit notre travail sur les Bulles ; projet qui conjugue innovation, ancrage territorial et adaptation aux exigences du marché.

Notre démarche repose sur une structuration claire, ambitieuse qui vise à développer des profils produits distinctifs offrant une réponse adaptée à la demande et au marché, aussi bien en termes de qualité que de compétitivité. La réalisation de cet objectif passe notamment par l'optimisation des outils industriels et des chaînes de production.

L'étude technico-économique menée par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) constitue une étape clé de notre démarche. En explorant divers process – cuve close, gazéification, et méthode ancestrale – nous évaluons leur adéquation avec les cépages du Sud-Ouest, tels que Mauzac, Colombard, Ugni blanc, Petit Courbu, Gros Manseng, Manseng, Duras, Négrette et Malbec. Les expérimentations en cours permettront de mieux cerner les différences sensorielles entre ces procédés, en intégrant des critères de conservation, d'aromatique et de stabilité des profils thiolés.

Au-delà des aspects techniques, notre réflexion s'accompagne d'une structuration économique et organisationnelle. La réussite du projet repose sur une mobilisation collective des acteurs de la filière pour optimiser les outils de production. Une gouvernance partagée et un comité de pilotage régional assureront une cohérence et une synergie dans le développement de cette nouvelle offre effervescente.

Alors que nous progressons dans la définition des profils produits et des méthodes d'élaboration, la phase marketing suivra afin d'ancrer la notoriété des Bulles du bassin Sud-Ouest sur le marché. Grâce à un travail rigoureux et concerté, nous avons l'ambition de faire émerger une nouvelle référence en matière d'effervescents, en valorisant le potentiel unique de notre territoire.

Le chemin est tracé, et nous poursuivons avec détermination notre engagement pour une filière Bulles dynamique et innovante !

Christophe Bou

Vice-président du bassin Sud-Ouest,
Co-président de l'interprofession des vins du Sud-Ouest

© corbis



SOMMAIRE

p. 2-4

Millésimes à mildiou :
la tendance pour l'avenir des
vignobles du Sud-Ouest ?

p. 5-6

L'impact du travail du sol sur
les risques de gel

p. 7-8

Popilla japonica :
surveillance accrue de
rigueur

Millésimes à mildiou : la tendance pour l'avenir des vignobles du Sud-Ouest ?

Audrey Petit - IFV pôle Sud-Ouest
 audrey.petit@vignevin.com

Nos vignobles du Sud-Ouest sortent de deux millésimes consécutifs durant lesquels le mildiou a été particulièrement virulent tout au long de la campagne. Cet enchaînement est-il le fruit d'un malencontreux hasard météorologique ou allons-nous vers une fréquence accrue de millésimes favorables au mildiou ?

Méthodologie

Dans le cadre de ses missions de modélisation des risques épidémiologiques réalisée dans le cadre du BSV, le V'Inno-pole Sud-ouest dispose des historiques météorologiques remontant pour certains vignobles à plus de 20 ans. Les analyses des évolutions météorologiques sont généralement réalisées pour répondre à des questionnements d'adaptation au changement climatique plutôt orientés sur l'analyse de la contrainte hydrique ou des excès de chaleur. Dans le cadre de ce travail, nous avons utilisé ces données en se focalisant sur le risque mildiou en utilisant des indicateurs portant de mai à juillet. Nous avons réalisé ce travail sur les vignobles du Gers (station météorologique de Caus-sens), Cahors (Anglars), Gaillac, Fronton (Vacquiers), Tarn et Garonne (Moissac) et Aveyron (Marcillac) sur un point unique par vignoble qui nous sert de référence historique depuis le début des activités de modélisation. L'information est donc locale et ne peut refléter l'ensemble des situations. Nous analysons des tendances sur un pas de temps d'une vingtaine d'années ce qui ne signifie pas qu'il n'existe pas de variabilité entre les années.

Résultats

Pleut-il plus ?

Les cumuls pluviométriques sur toute la durée d'une période de modélisation du mildiou (de septembre de l'année n-1 à août de l'année n), sur une vingtaine d'années, montrent une tendance à l'augmentation durant ces 12 mois. Cette évolution est due à 2 facteurs conjoints : une augmentation du nombre de jours pluvieux et du nombre de jours de pluie significative, supérieure à 5mm. Cette tendance est observée dans le vignoble de Cahors (figure 1 et 2), mais également dans les vignobles de Gaillac, Fronton et de l'Aveyron. Sur les vignobles gersois (figure 3) et du Tarn et Garonne, l'augmentation de l'importance des événements pluvieux est particulièrement nette alors que le nombre de jours pluvieux est plus stable sur les 20 dernières années.



Figure 1 : évolution de la pluviométrie (mm) des millésimes 2006 à 2024 sur vignoble de Cahors

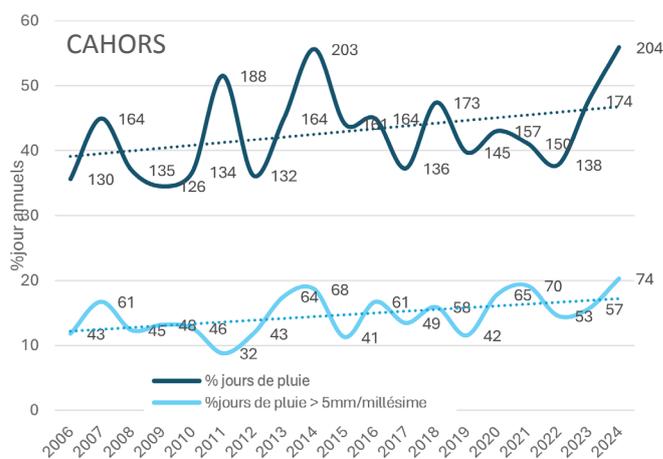


Figure 2 : pourcentage de jours pluvieux annuel (septembre – août) sur le vignoble de Cahors. Les valeurs indiquées correspondent aux nombres de jours.

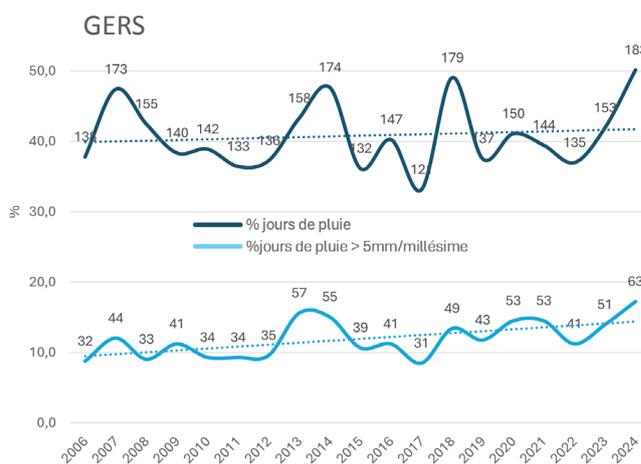


Figure 3 (ci-contre) : pourcentage de jours pluvieux annuel (septembre – août) sur le vignoble du Gers. Les valeurs indiquées correspondent aux nombres de jours.

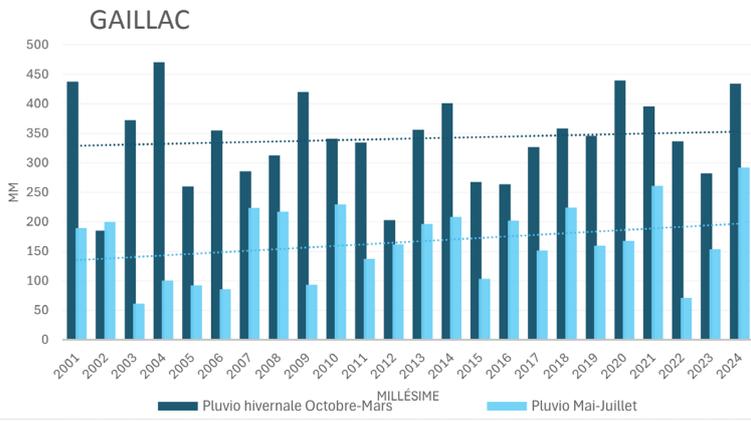


Figure 4 : cumul pluviométriques hivernaux (bleu foncé) et période mildiou (bleu clair) du millésime sur le vignoble gaillacois entre 2001 et 2024 (les données d'octobre à décembre sont de l'année n-1)

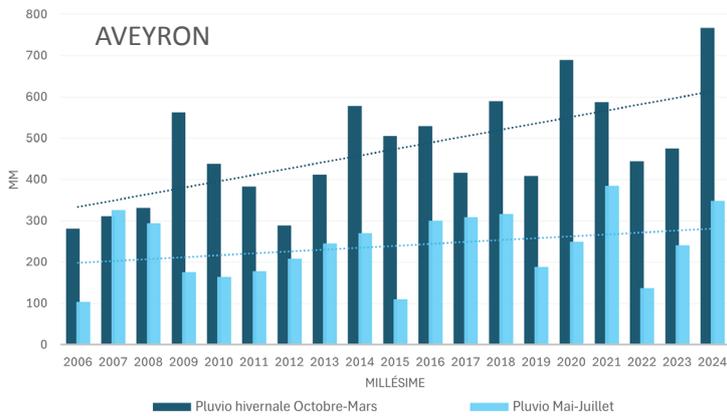


Figure 5 : cumul pluviométriques hivernaux (bleu foncé) et période mildiou (bleu clair) du millésime sur le vignoble aveyron entre 2006 et 2024 (les données d'octobre à décembre sont de l'année n-1)

Comment sont répartis ces jours pluvieux ?

A l'échelle de 12 mois, il pleut donc plus sur nos vignobles mais comment cette augmentation de pluie se répartie-t-elle ? Les tendances ne sont pas aussi homogènes

que pour les paramètres précédents. A Gaillac (figure 4) et à Fronton la pluviométrie entre mai et juillet est en tendance à la hausse (+60 mm en 20 ans) alors que la pluviométrie hivernale (octobre – mars) est stable. En revanche, sur les vignobles aveyronnais (figure 5), cadurcien, et gersois l'augmentation de la pluviométrie est observée sur les 2 périodes simultanément et de façon beaucoup plus importante (+ 80 mm au printemps et + 150 mm sur la période annuelle).

Les conditions météorologiques de ces dernières années engendrent davantage de conditions humides et donc théoriquement peuvent être plus favorables au mildiou. Mais des conditions favorables n'engendrent pas forcément des difficultés de gestion sauf si... les évènements pluvieux apportent des cumuls importants notamment avec les stratégies de protection mettant en œuvre des produits de contact. L'analyse des évènements pluvieux de plus de 5 mm et ceux de plus de 15 mm sur la période mai-juillet montre que le nombre de pluies significatives (> 5 mm) voire importantes (> 15 mm) est en augmentation ; voire en nette augmentation sur les vignobles de Cahors, de Marcillac et de Gascogne pour les évènements de plus de 15 mm (figure 6). Les hauteurs de pluies maximales relevées sur la période sont en revanche stables avec une forte variabilité inter-annuelle. Les évènements engendrant d'importants cumuls restent exceptionnels.

Sur l'ensemble des vignobles, durant la période de protection anti-mildiou, nous observons donc des pluies plus fréquentes et plus conséquentes durant la période sensible, provoquant des lessivages de produits et potentiellement des difficultés à entrer dans les parcelles. Un vrai dilemme pour des protections anti-mildiou de plus en plus contraintes à des produits de contact demandant mécaniquement plus de passages de traitement.

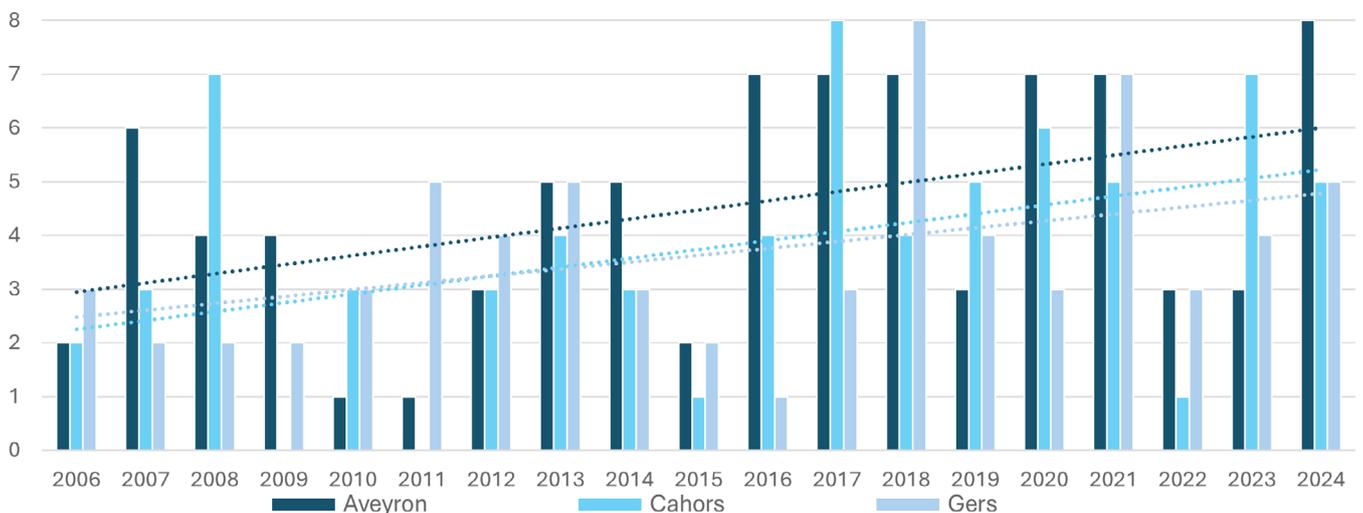


Figure 6 : évolution du nombre de pluies importantes (> 15mm) durant la période mai à juillet sur les vignobles de l'Aveyron, de Cahors et du Gers entre 2006 et 2024

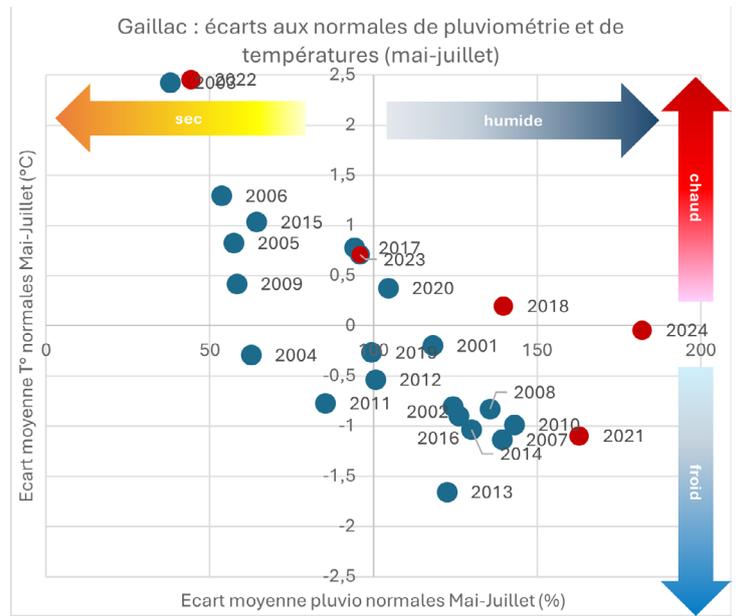
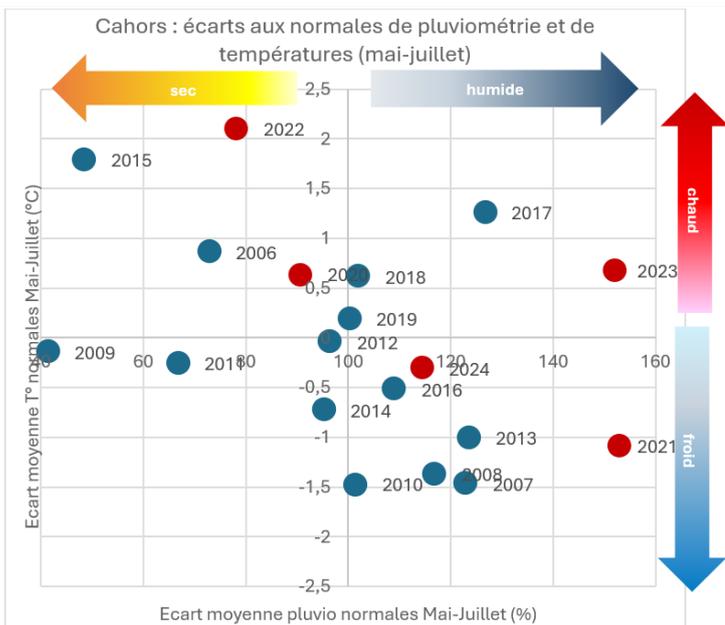


Figure 7 : Conditions météorologiques sur la période mai-juillet par rapport aux normales sur les vignobles de Cahors (gauche) et Gaillac (droite)

Chaleur et humidité : des millésimes excédentaires de plus en plus fréquents

Mis à part en début de campagne quand les températures restent trop fraîches pour permettre des contaminations, l'impact de la température sur le mildiou paraît moins évident que celui de la pluie. La température participe pourtant à l'épidémie. Que ce soit de manière directe : l'optimum du développement du mildiou étant entre 20 et 25°C et inhibé au-dessus de 30°C mais aussi indirecte et plus délicat à évaluer. Les températures chaudes peuvent par exemple augmenter les hygrométries, dont l'impact est connu mais peu quantifié notamment dans la gestion des contaminations secondaires (repiquages). Elles peuvent aussi favoriser la croissance de la vigne si l'état hydrique du sol est adéquat et donc générer rapidement des nouvelles feuilles sensibles aux contaminations.

Nous avons positionné sur un même graphique (figure 7) les conditions météorologiques des 5 derniers millésimes (en rouge) de la période mai-juillet par rapport aux normales saisonnières (20 ans). Sur les 5 derniers millésimes (Cahors et Gaillac compris), 5 sont excédentaires en chaleur et 3 sont en excédent de pluie. Citons le millésime 2023 sur le vignoble de Cahors qui est excédentaire sur les 2 paramètres, ce qui peut expliquer en partie l'explosivité de l'épidémie.

Conclusion

Le jeu de données est imparfait et le pas de temps court pour tirer des conclusions sur l'évolution du climat dans nos vignobles du Sud-Ouest, mais permet cependant d'observer quelques tendances sur les 20 dernières années. Ces tendances nous incitent à rester vigilants sur les conditions météorologiques qui peuvent être très contrastées d'une année à l'autre (2022 sèche et historiquement chaude, 2023 chaude et historiquement pluvieuse). Le vigneron doit s'adapter à l'instant pour être en phase avec les exigences du millésime, si tant est qu'il dispose de toutes les solutions nécessaires à son adaptation dans une gestion du mildiou suivant une tendance pessimiste.

Zoom climat : Gel de printemps plus fréquent

Sur l'ensemble des vignobles, c'est en hiver que le réchauffement se fait le plus sentir avec une nette diminution du nombre de jours de gel au cours de l'hiver (figure 8), participant à une accélération de la phénologie. En revanche, on observe une augmentation des jours de gels au printemps, notamment sur les vignobles de Cahors et de Gaillac (figure 9). Le Gers semble moins touché par le phénomène dans notre jeu de données.

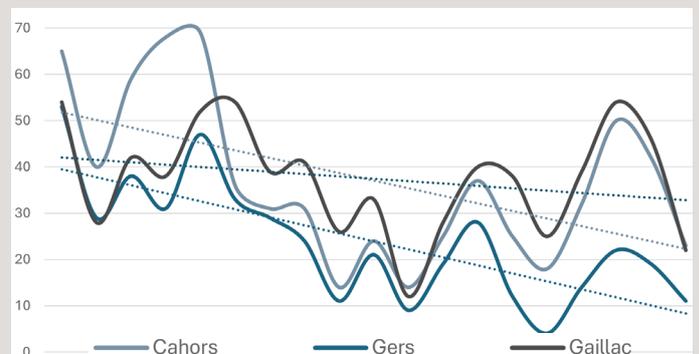


Figure 8 : Evolution du nombre de jour de gel d'hiver pour les millésimes de 2006 à 2024

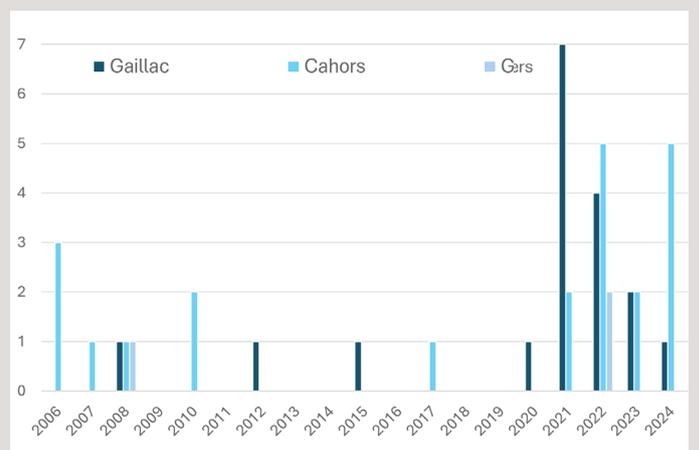


Figure 9 : Evolution du nombre de jour de gel de printemps pour les millésimes de 2006 à 2024

L'impact du travail du sol sur les risques de gel

Guillaume Delanoue – IFV pôle Val de Loire
guillaume.delanoue@vignevin.com

Les dégâts importants de gel de printemps répétés de ces dernières années ont conduit les viticulteurs de la région Centre Val de Loire à anticiper le risque de gel en adaptant les pratiques culturales. Des solutions d'anticipations, prophylactiques sont envisageables, en particulier en adaptant les pratiques culturales. L'objectif est de connaître les facteurs augmentant les effets du gel et de diminuer les impacts de ces épisodes par une meilleure adaptation des pratiques.

Contexte

Le printemps, en particulier le mois d'avril est la période de reprise du travail du sol. Les températures augmentant, les adventices reprennent une pousse active, les sols sont ressués des précipitations de l'hiver, le passage des tracteurs est possible, il est donc impératif de préparer le cavaillon (zone située sous les ceps dans l'axe du rang) aux futurs travaux en réalisant un décavaillonnage afin de retirer la terre « buttée » au pied des ceps en début d'hiver et ainsi limiter la pousse des adventices. Dans un contexte de réduction de l'usage des herbicides, ces techniques de travail du cavaillon sont de plus en plus adoptées par les viticulteurs.

De manière empirique, il est observé que l'humidité au niveau des bourgeons aggrave les phénomènes de gel. Les viticulteurs ont d'ores et déjà intégré cette précaution sans pour autant avoir accès à des données plus précises.

Sur un réseau de parcelles réparties dans la région Centre Val de Loire, de Chinon à Quincy, grâce à un suivi des stades phénologiques et des itinéraires techniques appliqués, en particulier le travail du sol, il a été possible de déterminer de façon plus précise les pratiques à risque et ainsi aboutir à des « règles de bonnes conduites » permettant aux viticulteurs d'adapter leur itinéraire technique.

En 2020, il a été observé qu'une augmentation de 25% d'hygrométrie de l'air peut entraîner une augmentation du nombre de bourgeons gelés de 50% à température égale. Ce phénomène est expliqué par l'humidité relative, qui croît lorsque la température diminue, augmentant la sensibilité des plantes au gel de printemps. Les surfaces humectées préalablement étant plus sensibles aux phénomènes de gel.

Matériel et méthodes

Au sein d'une même parcelle, l'humidité relative a été monitorée grâce à des sondes TinyTag au niveau des bourgeons (Figure 1) au-dessus d'un sol travaillé (Figure 2 page suivante : U travaillé) et d'un sol qui n'a pas été travaillé (Figure 2 page suivante : U TNT). L'objectif étant de mesurer le pourcentage d'humidité relative « libérée » par le travail du sol et la durée durant laquelle cette humidité était présente. Le pas de temps de la mesure a été réglé à 15 secondes afin d'être le plus précis possible sur ces phénomènes pouvant être rapides.



Capteurs de température et d'hygrométrie

Figure 1 : Dispositif de mesures au niveau des bourgeons

Résultats

Pendant 3 jours après le travail du sol une augmentation jusqu'à 30% d'hygrométrie relative est relevée au niveau des bourgeons au-dessus d'un cavaillon travaillé. Considérant que 25% d'hygrométrie relative peuvent faire augmenter de 50% les dégâts de gel sur les bourgeons, un travail du sol 3 jours avant le gel aurait augmenté considérablement les dégâts.

Jusqu'à 8 jours avec des températures quotidiennes $>12^{\circ}\text{C}$ sont nécessaires pour retrouver une hygrométrie relative équivalente au niveau des bourgeons entre les modalités. Dans certaines situations, jusqu'à 20 jours sont nécessaires si des précipitations supérieures à 20 mm ont été enregistrées après le travail du sol et lorsque les températures journalières sont basses.

Discussion

Ces observations dépendent de nombreux facteurs dont les conditions climatiques de l'hiver. En effet, en 2022, après un hiver très sec, un travail du sol très profond, déplaçant pourtant un volume de terre important n'a pas engendré de différence d'humidité relative, le sol étant très sec. La température du sol au moment du travail du sol, le cumul des précipitations durant l'hiver peuvent également modifier le pourcentage d'humidité relative libéré par ces pratiques.

Travail du sol au matin

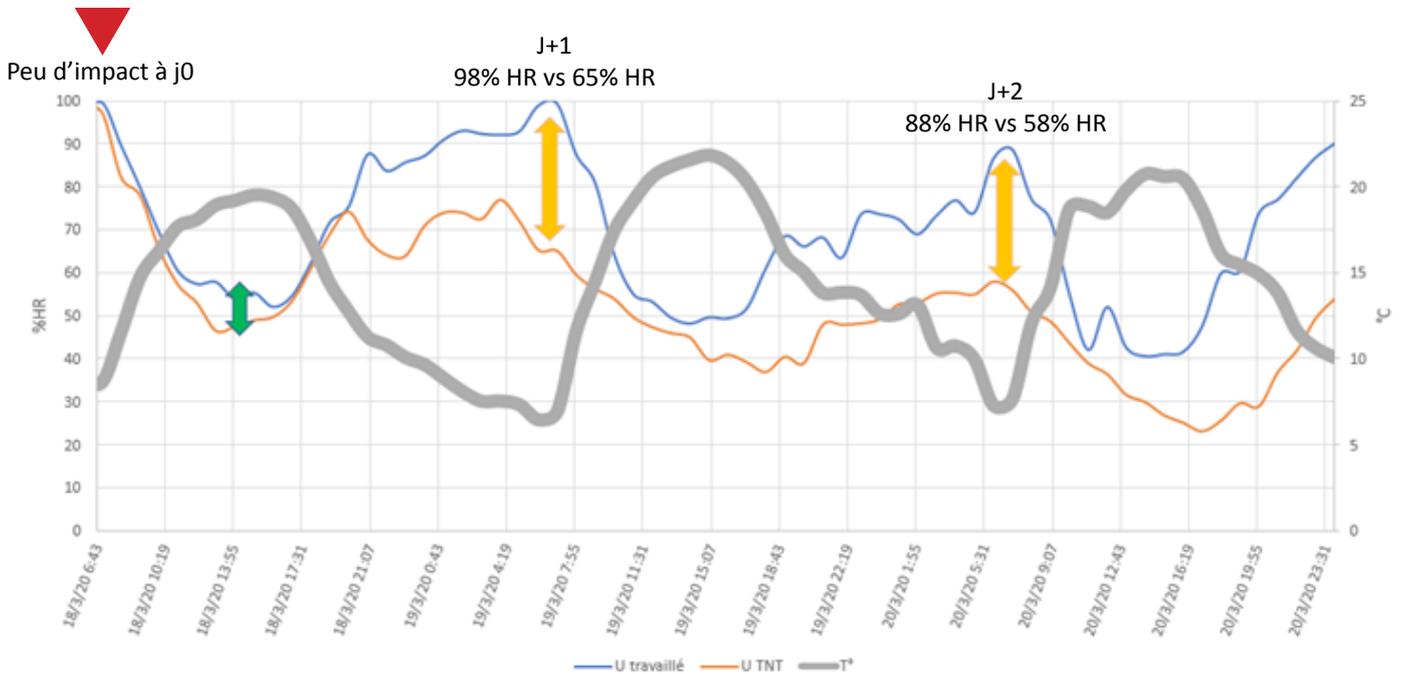


Figure 2 : courbes de température et d'hygrométrie au niveau des bourgeons en fonction du travail du sol.
HR = Humidité relative

En plus des conditions météorologiques du millésime, d'autres facteurs comme le type de sol, sa capacité de drainage, influent sur l'humidité relative libérée, en plus du type d'outil, certains outils déplaçant un volume de terre plus important que d'autres (Figure 3). Plus le volume de terre étant important, plus le temps pour revenir à un équilibre entre modalités travaillées ou non étant long.

Concernant l'enherbement entre les rangs, des échecs (augmentation des effets du gel) ont été observés jusqu'à 7 jours après une tonte rase d'un couvert très dense libérant beaucoup d'humidité relative. Un effet de protection physique pourrait être espéré avec un semis d'engrais vert suffisamment élevé pour dépasser la zone des bourgeons. Aucune situation de succès n'a été observée depuis 2019, l'implantation d'un engrais vert d'une hauteur suffisante (>60 cm) étant complexe et l'apport d'humidité étant certain.

Des suivis de parcelles intégrant des semis d'engrais verts ou intégrant des couverts végétaux denses sont prévus pour la prochaine campagne.

L'ensemble des observations réalisées sur les parcelles en région Centre Val de Loire a permis d'établir un ensemble de règles de bonnes conduites : 7 jours avant un gel annoncé (délai correspondant à l'anticipation possible grâce aux données météo prévisionnelles), il est nécessaire d'éviter de libérer de l'humidité, que ce soit par un travail du sol (du cavillon ou de l'inter-rang) ou par la tonte ou le broyage d'un couvert végétal inter-rang. Il est préférable de ne rien faire concernant le sol (couvert ou gestion des adventices par travail du sol) dans la semaine précédant un épisode de gel.



Figure 3 : outil de travail du cavillon (premier plan) déplaçant un volume de terre important (en arrière-plan)

Popillia japonica : surveillance accrue de rigueur

Fanny Prezman – IFV pôle Sud-Ouest
fanny.prezman@vignevin.com

Popillia japonica est un coléoptère originaire d'Asie, qualifié d'organisme de quarantaine prioritaire. Il ne représente aucun danger pour la santé humaine mais est nuisible pour de nombreuses cultures et s'attaque notamment à la vigne.

Qu'est-ce qu'un organisme de quarantaine ?

Popillia japonica est classé organisme de quarantaine prioritaire en Europe, avec d'autres parasites préoccupants comme la bactérie *Xylella fastidiosa* ou la tordeuse faux carpacse. Cette classification désigne des organismes nuisibles interdits d'introduction et de circulation sur le territoire de l'Union Européenne. Pour qu'un organisme ait le statut « de quarantaine » :

- Il ne doit pas être présent sur le territoire, ou s'il est présent n'est pas largement disséminé,
- Il représente une menace économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il devient « organisme de quarantaine prioritaire » si son incidence économique environnementale ou sociale potentielle est la plus grave pour le territoire de l'Union européenne,
- Il est soumis à une lutte officielle en vue d'une éradication ou d'un enrayement.

En Europe, 22 organismes (bactéries, champignons, insectes et acariens, mollusques, nématodes, virus et phytoplasmes) sont recensés comme organismes de quarantaine dont la présence est connue sur le territoire de l'Union et 20 organismes sont classés de quarantaine prioritaire. L'objectif de cette réglementation est d'éviter la propagation de l'organisme à partir des zones infestées, de l'y circonscrire dans un premier temps puis de l'éliminer (dans la mesure du possible).

La propagation du scarabée en Europe

En 2014, il est signalé pour la première fois dans le nord de l'Italie (Piémont et Lombardie). Depuis, son aire de répartition s'est étendue et les tailles de population ont explosé. En 2017, il fut détecté à la frontière de la Suisse et a continué à se propager vers le nord jusqu'en 2023 où il a été détecté au Nord des Alpes, près de l'aéroport de Zurich puis à Bâle. Ce foyer suisse est lié à la zone infestée italienne, et plus de 1500 scarabées ont été dénombrés dans la prospection de 2023, ce qui indique que *Popillia japonica* était déjà établi dans cette région au cours de l'année ou des années précédant la détection du foyer. Après avoir tenté d'éradiquer cet insecte sans succès, l'Italie et la Suisse ont mis en place une stratégie d'enrayement qui consiste à tenter de contenir l'insecte dans les zones de présence. Même si *Popillia japonica* n'a pas encore été détecté en France, la vigilance est de mise ! L'étude des foyers a mis en évidence que le coléoptère peut se déplacer sur de grandes distances grâce aux transports (avion, train, bateau...).



Figure 1 : Attaque et dégâts sur vigne de *Popillia japonica*
(Source photo : Bosio G, Servizio Fitosanitario Piemonte)

Popillia japonica, un insecte polyphage

Popillia japonica est un insecte invasif avec une très grande capacité d'adaptation, sa nuisibilité est importante car il peut s'attaquer à un très grand nombre d'espèces végétales, plus de 400 !

Toutes les filières agricoles sont concernées ! A l'état adulte, *Popillia japonica* se nourrit sur la vigne, ainsi que sur de nombreuses autres espèces : maïs, soja, noyer, pommier, poirier, prunier, pêcher, agrumes et petits fruits (framboisier, fraisier), rosier, arbres (platane, marronnier, peuplier, tilleul, bouleau, érable, saule, orme). Au stade larvaire, il infeste essentiellement les racines de graminées (ray-grass, fétuques, pâturin...).

Des dégâts sur vigne facilement reconnaissables

Sur la vigne, les symptômes sont spécifiques et facilement reconnaissables (figure 1) avec une période de symptomatologie entre juin et septembre. Les scarabées japonais adultes colonisent les parties aériennes et dévorent le limbe entre les nervures, ne laissant qu'un squelette de feuille à l'aspect de dentelle. Par la suite, le feuillage se dessèche et une défoliation est observée (à partir de juillet) entraînant une sous-maturité marquée sur la récolte et des défauts de mise en réserve dans les bois. Les adultes se regroupent sur la plante pour s'alimenter, on peut donc parfois en observer jusqu'à 200 sur le même pied ! Les adultes ont pour habitude de commencer à se nourrir du feuillage à partir du sommet de la plante hôte.

Les larves, quant à elles, rongent les racines des graminées, entraînant un flétrissement et un jaunissement des plantes sous forme de plaques qui s'étendent progressivement.

Brèves

Terclim pro – Une conférence sur les effets du climat, la nature du sol et les pratiques culturales dédiée aux professionnels à Bordeaux le 18 février 2025 et à Cognac le 19 février 2025. **Plus d'informations et inscriptions :** <https://innovin.fr/terclimpro2025/>

Formation

ampélographie – Savoir reconnaître les principaux cépages de nos régions et les nouvelles variétés résistantes est essentiel pour les professionnels du secteur viticole. Cette formation est disponible pour 3 niveaux : débutant, intermédiaire et avancé. RDV du 3 au 5 juin 2025 au V'Innopôle Sud-Ouest (81130 Peyrole). **Plus d'informations et inscriptions :** isabelle.cuche@vignevin.com **04 66 80 68 45**

Formation

matériel vinicole – Approfondir ses connaissances sur le matériel (embouteillage, maîtrise des températures, pressoirs, cuves, matériel de réception de la vendange), comparaison des différents modèles, connaître les caractéristiques qui rendent le matériel plus économe en eau et énergie. RDV du 3 au 5 juin 2025 au Domaine de Pech Rouge (11430 Gruissan). **Plus d'informations et inscriptions :** isabelle.cuche@vignevin.com **04 66 80 68 45**

Formation en ligne

PATHOGEN – Découvrez PATHOGEN e-learning, un programme de formation unique pour améliorer ses connaissances sur les viroses de la vigne, via différents modules de cours directement accessibles en ligne : les principales viroses et leurs impacts, les méthodes de transmission et les vecteurs, l'ensemble des méthodes de détection, les méthodes de contrôle de ces maladies et les viroses émergentes... Tout pour améliorer votre analyse au vignoble ! **Plus d'informations et inscriptions :** isabelle.cuche@vignevin.com **04 66 80 68 45**

Reconnaissance de l'insecte et cycle de vie

Popillia japonica se distingue par sa taille d'environ 10mm de long et 6mm de large et son aspect brillant, avec une carapace verte métallique et des ailes (elytres) brun cuivre. Cette couleur attire l'attention, mais elle est également un camouflage efficace parmi la végétation. Il présente dix touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen et deux touffes au niveau de la face dorsale du dernier segment abdominal, ce qui le distingue d'autres scarabées. Il est difficile de reconnaître les larves, la différenciation avec d'autres espèces n'est possible qu'avec une loupe.

Popillia japonica peut être confondu avec d'autres coléoptères présents en France, comme le hanneton des jardins ou hanneton horticole (*Phyllopertha horticola*), mais aussi *Anomala dubia* ou *Mimela junii*. Les touffes de soies permettent de le différencier de ces espèces.

Le cycle de vie est court, d'une durée d'un an en moyenne. *Popillia japonica* passe l'hiver au stade larvaire, à environ 15-30 cm de profondeur dans le sol. Puis, au printemps, lorsque la température du sol dépasse 10°C, les larves sortent d'hibernation et se nourrissent des racines. 7 à 17 jours plus tard, la nymphose se déroule, laissant place à l'adulte entre la mi-mai et la fin-juillet, suivant la latitude. L'activité de vol primaire est principalement observée au cours des premières semaines de juillet. Les adultes vivent en moyenne 35 jours et les œufs sont pondus dans le sol (plusieurs périodes de pontes pendant leur durée de vie) notamment dans les prairies humides. Les femelles peuvent pondre jusqu'à 60 œufs. Après éclosion, les premiers stades larvaires se nourrissent de racines fines et de matière organique en surface du sol (2,5 à 5 cm de profondeur). Les larves cessent de se nourrir à la fin de l'automne et passent l'hiver à leur troisième stade dans le sol. En Italie, le cycle de vie s'achève en 1 an, avec des adultes actifs entre juin et août et une activité maximale mi-juillet. Les adultes peuvent encore être trouvés en septembre.



Figure 2 : Savoir identifier *Popillia japonica* (source IPM)

Que faire en cas de détection ?

Chacun peut vérifier la présence du scarabée japonais sur son exploitation. Chaque intervention dans les vignes est l'occasion de repérer les insectes adultes ou d'éventuels symptômes sur le feuillage.

En cas de découverte ou de suspicion, une application permet de signaler l'observation (application IPM *Popillia* téléchargeable sur App store pour Android et IOS). Il faut également contacter le SRAL ou la FREDON en y joignant des photos de l'insecte.

Cet article a été rédigé sur la base des documents établis par l'ANSES, DGAL, et IMP *Popillia*.

Liens utiles :

Agroscope Suisse : <https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/production-vegetale/protection-vegetaux/service-phytosanitaire-agroscope/organismes-nuisibles-reglementes/organismes-quarantaine/le-scarabee-japonais.html>

ANSES : <https://www.anses.fr/en/system/files/SANTVEG2021SA0090Ra.pdf>

FREDON : <https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/arboriculture/le-scarabee-japonais-ou-popillia-japonica/>



Bulletin trimestriel du V'innopôle Sud-Ouest - V'innopôle - 1920 route de Lisle/Tarn, 81310 Peyrole - Tél. : 05 63 33 62 62 www.vignevin-occitanie.com

Directeur de la publication : Nicolas Rech - Rédacteur en chef: Eric Serrano - Rédaction et création : Fanny Prezman, Clara Gérardin. Crédits photo IFV Sud-Ouest sauf mention contraire. Ce bulletin ne peut être multiplié que dans son intégralité.